

Journées pédagogiques

Informations importantes

Le service de garde est offert lors de la plupart des journées pédagogiques. Vous pouvez vous référer au calendrier mensuel envoyé dans le rappel des parents afin de valider si le service de garde est offert ou non. C'est également à cet endroit que vous retrouverez le formulaire d'inscription en ligne. Il est important d'inscrire votre enfant afin de lui assurer une place.

- Vous pouvez faire un changement à votre inscription au plus tard **48 heures avant la tenue de la journée**, sans devoir payer les frais prévus, en nous avisant par courriel à: admin.bea@ecolevision.com.
- Si vous annulez **moins de 48 heures** avant la tenue de la journée, **50% des frais seront facturés**.
- Lors de ces journées, les heures d'ouverture sont de **7 h 45 à 17 h 00**. *En-deçà de ces heures, l'établissement chargera 5\$ pour chaque tranche additionnelle de 5 minutes.*
- Du personnel qualifié et bilingue assure l'animation de ces journées.
- En tout temps, les frais de service de garde sont de **40\$ (applicables au crédit d'impôt)**.
- Afin que le service soit offert, un minimum de 8 inscriptions est nécessaire pour le préscolaire et de 10 inscriptions pour le primaire.
- Si le ratio n'est pas atteint, nous communiquerons avec vous par courriel.
- L'uniforme scolaire n'est pas nécessaire lors de cette journée.
- Prévoir **un repas froid et 2 collations** pour votre enfant.
- Les inscriptions reçues après la date limite d'inscription seront majorées de 5 \$ (frais administratifs).

NOUVEAUTÉ : Veuillez noter qu'à compter de janvier 2018, vous n'avez plus à nous faire parvenir votre paiement avec votre inscription. Une facture vous sera transmise suite à la tenue de la journée.